



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX D'EURE-ET-LOIR

Mercredi 6 novembre 2019

Les membres de l'Association des Maires Ruraux d'Eure et Loir se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir – 10 rue Dieudonné Costes à Chartres, sous la présidence de John BILLARD sur convocation du 21 octobre 2019.

Etaient présents :

Communes adhérentes :

M. Pascal MELLINGER Maire	ARGENVILLIERS
M. JARDIN adjoint	COMMUNE NOUVELLE D'ARROU
Mme Hélène DENIEAULT – Maire	CHALLET
M. Thomas BLONSKY - Maire	CHAPELLE ROYALE
M. Bernard SERVIN - Maire	CORANCEZ
M. Jean-François MORIZEAU - Maire	DANGERS
Mme Christelle LORIN - Maire	DIGNY
M. CHAUVEAU	DIGNY
M. Claude DASSIER - Maire	FONTAINE LA GUYON
Mme Brigitte PISTRE - Maire	FRAZE
M. Olivier LECOMTE - Maire	JALLANS
Mme Chantal CHEVALLIER – adjointe	JOUY
M. Charles Albert VILAERT - Adjoint	LA FERTE VIDAME
M. Christian LANSADE - Adjoint	LA PUISAYE
M. John BILLARD - Maire	LE FAVRIL
M. Pierre GIGOU - Maire	LES CHATELIERS NOTRE DAME
M. Marc GUERRINI - Maire	LES VILLAGES VOVEENS
M. Frédéric DELESTRE - Maire	MAGNY
M. Dominique GUERTON - Adjoint	MARBOUE
M. Christian BELLANGER - Maire	MEVOISINS
M. Mickael TACHAT - Maire	MITTAINVILLIERS-VERIGNY

M. Gérard BESNARD - Maire	MORANCEZ
Mme Christine GOIMBAULT - Maire	ST GEORGES/EURE
Mme Pierrette SALMON - Maire	ST LUPERCE
M. Victor PROVOT - Maire	THIRON GARDAIS
Mme Christelle MINARD - Maire	TREMBLAY LES VILLAGES
M. Philippe MORELLE - Maire	VIEUVICQ

Ont donné pouvoir au Président John BILLARD :

Mme Evelyne LAGOUTTE – Maire	DENONVILLE
M. Michel CADOT – Maire	GOUSSAINVILLE
M. Olivier DONCK - Maire	SAINT-DENIS-DES-PUITS
M. Christian BERTHELIER – Maire	TREON
Mme Jocelyne PETIT – Maire	YMERAY

Excusés :

M. Philippe VIGIER – député – élu de	CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES
Mme Nicole DELAYGUE – Maire	LES RESSUINTES
M. Éric THIROUIN – Président	CHAMBRE D'AGRICULTURE

Invités sans droit de vote :

Mme Sophie BROCAS	Préfète d'Eure-et-Loir
M. Claude TEROUINARD	Président du Conseil Départemental
M. Michel CIBOIS	Président Chambre des Métiers
M. Tony ANDRE	Secrétaire Général Chambre des Métiers
M. Didier TEROISSIN	Responsable commercial Groupama Centre Manche
M. Frédéric GOUACHE Manche	Responsable départemental collectivités locales Groupama Centre Manche
Mme CANDY NOVELLO	Directrice BPVF 28
M. Jacky DUPERCHE	Administrateur ACEF
M. Jean-Baptiste GUILLIN	Vitogaz
Mme Céline VINCENT	Chargée de mission Numérique AMRF
Mme Anne-Sophie HOUDY	Chargée de mission AMR 28

Présents à la plénière :

Mme Hélène LEBORGNE	Déléguée départementale La Poste
M. Gérard LE BAL'CH – Maire	LAMBLORE

Mme Annick LEBEY – adjointe	NOGENT-LE-PHAYE
Mme Marie-Dominique PINOS Adjointe	UNVERRE
M. Max VANDER STICHELE – Maire	VER-LES-CHARTRES
M. Emmanuel LEGRAND – adjoint	VILLEMAURY
M. William BELHOMME – Maire	GASVILLE-OISEME
Mme Jocelyne POUSSARD – Maire	GUAINVILLE
M. Gérard DESVAUX – Maire	LA CHAPELLE FORTIN
M. Denis GARNIER – Adjoint	BOISSY LES PERCHE
M. Christian MEUNIER – Maire	SAINT-ARNOULT-DES-BOIS
Mme Edith BARBIER – Adjointe	BARJOUVILLE
Mme Marie BOURGEOT – Adjointe	POISVILLIERS
M. Renaud JOUANNEAU	Directeur du développement des territoires au Conseil Départemental d’Eure-et-Loir.
M. Pierre SAVY	directeur-adjoint de la Chambre d’agriculture représentant Monsieur Pierre LHOPITEAU, vice-président de la Chambre d’Agriculture
Mme Ludivine NION	Conseil départemental d’Eure-et-Loir
Madame Aurélie TOUTAIN	Chambre d’Agriculture
Mme Alexandra JOFFRIN	Chambre d’Agriculture

Ordre du jour :

• Assemblée Statutaire :

- o Rapport moral du Président.
- o Présentation de l’application Panneau Pocket par la secrétaire.
- o Approbation des comptes de 2018 présentés par la trésorière.
- o Proposition de changement de domiciliation bancaire par la trésorière.
- o Proposition d’aménagement des Statuts (élargissement du bureau et intégration du président de l’AM 28)
- o Intervention de Madame Sophie BROCAS – Préfète d’Eure-et-Loir
- o Intervention de Monsieur Claude TEROUINARD – Président du Conseil Départemental d’Eure-et-Loir

• Plénière :

o Conférence " **Utiliser les produits locaux dans nos cantines, pourquoi ? comment ?** " animée par Christelle MINARD Conseillère départementale, Monsieur Pierre SAVY, directeur-adjoint de la Chambre d'agriculture représentant Monsieur Pierre LHOPITEAU, vice-président de la Chambre d'Agriculture, empêché ainsi que Monsieur Renaud JOUANNEAU, Directeur du développement des territoires au Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et leurs collaborateurs : Ludivine NION (CD28), Aurélie TOUTAIN et Alexandra JOFFRIN (Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir).

1/ Rapport Moral du Président :

Le président ouvre la séance en remerciant les élus, personnalités et partenaires présents (voir liste ci-dessus). Il remercie Éric Thirouin – Président (excusé) de nous accueillir ici à la Chambre d'Agriculture.

Le président annonce l'arrivée d'Anne-Sophie HOUDY pour assurer la gestion, le secrétariat et sera à la disposition des maires. Elle est en poste depuis le 7 octobre 2019 en contrat CUI-PEC 20H/semaine.

Depuis notre dernière Assemblée Générale 2018, nous comptons 59 adhérents (50 en 2018 – à noter qu'il y en avait seulement 18 en 2009)

Depuis un an et demi, beaucoup de choses se sont passées où l'AMR28 s'est particulièrement impliquée.

> L'AMRF est à l'initiative de l'opération « Cahier de doléances » qui a permis à tous les citoyens qui souhaitent s'exprimer, sans enfileur un Gilet Jaune, dans un lieu neutre que sont nos mairies partout en France. Ceci a permis de rappeler la place centrale de nos communes dans la République et le rôle du Maire et de ses conseillers dans ce besoin de proximité si cher à nos administrés.

Le président a personnellement accepté de participer à deux réunions publiques, pour écouter. L'association a aussi récupéré une centaine de doléances que le président a remis à Mme la Préfète.

> Le président annonce que 2018 fut aussi l'occasion d'obtenir l'accord de 2 soutiens financiers du Conseil départemental pour cette année pour 2019, en partie attribués pour son fonctionnement (notamment ceci nous permet d'avoir un emploi mi-temps avec Anne-Sophie Houdy), et aussi pour accompagner la sensibilisation des communes rurales au Numérique, avec la plateforme internet Campagnol.fr. 14 nouvelles communes ont franchi le pas en prenant un site Campagnol, leur charge financière est remboursée pour la 1^{ère} année grâce à ce soutien.

Pour Campagnol, beaucoup reste à faire, le président se réjouit de la présence de Céline Vincent. Outre la formation qu'elle apporte à Anne Sophie sur Campagnol, il rappelle que Céline est vraiment disponible pour aider les communes à ouvrir un site et mettre des services en ligne attendus par nombre de concitoyens. Nous approchons 1.000 sites Campagnol.fr en France dont 200 nouveaux en 2019.

> Comme sur le plan National, le président précise que notre association départementale a été sollicitée dans différents dossiers en lien avec les services de l'Etat. Pour n'en citer que les plus importants :

– GT NewDeal Mobile : Christelle LORIN, secrétaire et le président y participent, celui-ci permet d'identifier les communes isolées en zones blanches. Le président regrette le niveau de dotation pour notre département qui ne sera pas en mesure de couvrir tout le territoire en 4G, comme cela serait nécessaire.

– DGFip : après une réunion en Préfecture, le Président a été sollicité par le Directeur de la DGFip afin de donner le positionnement de l'AMRF. Si l'intention est de mieux couvrir notre département, il a fortement insisté pour que soit mis à disposition de nos citoyens tous les moyens de leur choix : internet, téléphone et présentiel. L'accès doit être garanti à tous quel que soit le choix de chacun.

Avec ses collègues Vice-présidents de l'AMRF, le président a participé à de très nombreuses rencontres ministérielles, sur un très grand nombre de dossiers : Grand Débat, Mandat de l'Élu, Intercommunalité, Numérique bien-sûr (dématérialisation), Ecole, Culture en milieu rural et plus récemment le ministère de la Santé, sur la problématique de la désertification médicale et la télémédecine. L'expérimentation du Favril est aussi

un acte militant de la part du président pour faire bouger ce que les citoyens considèrent comme le service de proximité le plus important !

Le président reconnaît qu'il n'a jamais été autant sollicité pour défendre nos communes, les maires et les conseils municipaux. Il ajoute également, le rôle extraordinaire des secrétaires de mairie souvent oubliés depuis Paris, leur engagement aux côtés des maires pour assurer un service de proximité, de grande qualité pour les administrés. Il précise que si l'on dit souvent qu'être maire est un sacerdoce, être secrétaire de mairie est plus qu'une fonction, c'est un engagement qui honore la fonction publique territoriale.

Le président explique qu'il est utile, voire indispensable, que les maires fassent remonter à l'AMR 28 les « irritants » de leur quotidien d'élus ruraux. Le recrutement d'Anne Sophie Houdy permet également de répondre à leurs attentes, elle est là pour écouter, aider et orienter les maires ruraux afin que l'AMRF soit le porte-parole, localement et nationalement.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

2/ Présentation de l'application Panneau Pocket :

Christelle LORIN, Secrétaire, fait une présentation de l'application pour smartphone Panneau Pocket proposé par un partenaire de l'AMRF.

Cette application permet aux mairies d'envoyer des informations aux administrés qui ont téléchargé Panneau Pocket.

En pièce jointe, vous trouverez la présentation en diapositives.

3/ Présentation des comptes 2018 :

Christine GOIMBAULT, trésorière, présente à l'ensemble des adhérents présents le rapport financier 2018 énuméré ci-dessous.

Rapport Financier 2018

Exercice clos au 31.12.2018 :

Recettes

Adhésions 2018	4335,00 €
Subvention CD28	10000,00 €
Total recettes	<u>14335,00 €</u>

Détail des adhésions : 46 adhésions 2018 et 5 adhésions 2019

Dépenses

	25.60 € Frais AG
	3600.00 € Reversement part AMRF Nationale
	42.90 € Assurance GMF
	462.88 € Congrès National déplacement
	43.75 € Campagnol
	38,40 € La poste
Total dépenses	<u>4213.53 €</u>

Soit un solde positif 2018 de	10121,67€
Solde compte bancaire au 31.12.2017	1254.97€
Solde compte bancaire au 31.12.2018	11376.44€

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.

4/ Changement de domiciliation bancaire :

Christine Goimbault explique à l'assistance que l'AMR 28 est appelée à modifier sa domiciliation bancaire, en raison de la signature de convention qui va suivre entre l'AMR 28 et la ACEF/Banque Populaire Val de France. En effet, l'un des engagements à prendre par l'AMR28 est de domicilier les comptes de l'association à la Banque Populaire Val de France.

Le changement de domiciliation bancaire est adopté à l'unanimité, la trésorière est autorisée à ouvrir un compte à la Banque Populaire Val de France à l'agence de son choix.

5/ Modification des statuts pour intégration membre AMF28

Le président de l'AMR 28 est intégré à titre consultatif au bureau de l'AMF 28 depuis l'Assemblée Générale de l'AMF 28 du 14 septembre dernier.

A titre de réciprocité, le président propose d'intégrer le président de l'AMF 28, au bureau de l'AMR 28 dans les mêmes conditions. (texte en couleur et en italique)

Article 6 – Composition du Bureau

L'association est administrée par un Bureau de 3 membres élus par l'assemblée générale pour la durée du mandat municipal. Le Bureau est composé d'un[e] Président[e], d'un[e] vice-président[e] pour 50 adhérents (avec un maximum de 6), d'un[e] trésorier[e] (et un[e] suppléant[e]) et d'un[e] secrétaire (et un[e] suppléant[e]).

En cas de besoin le Bureau peut soumettre à l'assemblée générale l'élection de membres du Bureau complémentaires avec un maximum de 3, sans que le nombre total ajouté aux vice-présidents[es] ne dépasse 6.

A titre consultatif, sous condition de son adhésion en tant que Maire à l'AMR28, le Président des Maires d'Eure-et-Loir (AMF28) est membre de droit.

A l'unanimité, l'assemblée générale autorise le président à modifier l'article 6 des statuts et à déposer les statuts modifiés à la Préfecture d'Eure-et-Loir.

6/ Signature des conventions avec GROUPAMA et l'ACEF/BPVF

Le président de l'AMR 28 se réjouit d'avoir 2 nouveaux partenaires qui permettront le développement de celle-ci.

Le président signe la convention AMR28/ACEF-BPVF avec Monsieur Jacky DUPERCHE, administrateur ACEF représentant le Président Jean-Claude MICHELLI, Président de l'ACEF VAL DE France.

Ensuite, Il procède à la signature de la convention AMR 28/GROUPAMA avec Monsieur Didier TEROISSIN, responsable commercial pour GROUPAMA CENTRE MANCHE.

Les logos de GROUPAMA CENTRE MANCHE et de l'ACEF figureront en bonne place sur le site de l'AMR 28 que vous pourrez visualiser : <https://mairesruraux28.fr>

Les deux nouveaux partenaires ont pris la parole pour expliquer leur engagement vis-à-vis de l'AMR 28

Le président informe l'assemblée qu'il sera appelé à signer d'autres conventions, tout particulièrement avec la Chambre des Métiers d'Eure-et-Loir. Il sollicite l'autorisation de signer d'autres convention pour l'AMR 28.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise le président à signer des conventions favorisant le développement de l'AMR 28.

7/ Clôture de l'Assemblée générale par le président.

Les propos du président sont repris dans leur intégralité afin d'en conserver la sincérité et l'aspect personnel.

Mme la Préfète vous devez nous quitter dans quelques instants, aussi je ne serai pas trop long pour que vous puissiez nous dire quelques mots.

Beaucoup de collègues nous demandent pourquoi il est utile de soutenir l'AMRF via les associations départementales comme l'AMR28.

Je vais reprendre ce que dit Claude Terouinard, car cela résume bien notre rôle : il dit souvent que « l'on adhère à l'AMF, et on milite à l'AMRF ».

Le but de notre association est clairement de représenter les maires ruraux , là où parfois nous sommes oubliés ou écartés car nous sommes considérés comme très (pour ne pas dire trop) petits, alors qu'à nous tous nous sommes plus nombreux.

*Je rappelle que l'AMRF existe depuis 1971, elle a été créée en réaction à la **loi Marcellin** qui proposait de fusionner les communes, pour en supprimer environ un tiers. Nous représentons en France 80 associations départementales et près de 10.000 adhérents.*

Et nous savons démontrer, tous ensemble, lorsque cela nous semble nécessaire de venir soutenir nos concitoyens, je ne reviens pas sur notre rôle dans la crise des Gilets Jaunes avec les cahiers de doléances et de propositions.

Mais je ne peux pas intervenir aujourd'hui sans vous parler de l'Agenda Rural. Celui-ci est une déclinaison Française de l'Agenda Européen pour « Mieux vivre dans les zones Rurales ».

Il a pour ambition de définir les orientations politiques pour une meilleure prise en compte des questions rurales dans les politiques publiques et de s'appuyer sur les ressources et potentialités de nos territoires ruraux comme levier de développement. (Les circuits courts en sont un exemple).

181 propositions sont désormais inscrites dans le programme d'actions de l'Etat. Certaines sont incomplètes, d'autres restent à écrire, mais toutes ont le même objectif !

Un comité de suivi est mis en place, dans lequel nous sommes représentés. Un comité interministériel sera mis en place par l'Etat tous les six mois. L'idée est de prendre en compte, les orientations et propositions de cet agenda pour chaque ministère au sujet des domaines qui le concernent.

L'AMRF aura son propre comité de suivi.

Pour terminer, je tiens particulièrement à remercier Mme la Préfète – Mme Sophie Brocas – pour la qualité de nos échanges, et de son écoute. J'ai toujours eu à cœur de traiter les dossiers dans un esprit collaboratif, constructif et toujours en veillant à ce que l'intérêt général soit partagé. Ceci, en 12 ans de mandat de maire et 10 ans de Président de l'AMR28, j'ai pu pour la première fois le partager avec vous Mme la Préfète. Alors encore une fois merci.

Le président donne la parole à Madame la Préfète et à Monsieur le Président du Conseil départemental qui montrent une nouvelle fois leur attachement respectif au milieu rural et à leurs élus.

Puis le président déclare la séance d'assemblée générale statutaire close à 19H00 puis appelle les intervenants pour la séance plénière pour développer la conférence « Utiliser les produits locaux dans nos cantines, pourquoi, comment ? »

8/ Conférence « Utiliser les produits locaux dans nos cantines, pourquoi, comment ? »

En pièce jointe, l'ensemble des diapositives de la conférence.

Les coordonnées des plateformes sont indiquées dans le document, afin que les communes intéressées puissent entrer en contact avec les services concernés.

9/ Cocktail.

Le président invite l'ensemble des participants à se retrouver autour du cocktail offert par la société VITOGAZ qui est un partenaire national de l'AMRF.

Le Favril, le 14 novembre 2019



John BILLARD
Président AMR 28



Christine GOIMBAULT
Trésorière AMR 28



Christelle LORIN
Secrétaire AMR 28